

Île-de-France, Seine-Saint-Denis
Les Lilas
2-4 avenue du Château

Lycée Paul-Robert

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93001069
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituant non étudiées : cour, cantine, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, B, 161, 186, 187, 189, 190

Historique

HISTORIQUE ET PROGRAMME

Décidée par délibération en date du 25 juin 1991 du Conseil régional, la construction de ce lycée polyvalent de 835 places débute un an plus tard, sur une parcelle longiligne mise à disposition par la Ville et d'une surface d'environ 11 000 m². Cette décision fait suite aux demandes répétées de la Mairie, qui souhaite la reconstruction de son lycée professionnel précédemment situé rue Romain Rolland, mais également la création d'un lycée d'enseignement général. Ce dernier a pour vocation, non seulement d'accueillir les lycéens des Lilas, mais également ceux de la commune voisine du Pré-Saint-Gervais. Le choix de retenir en février 1992 Roger Taillibert comme maître d'œuvre fut décidé à l'issue d'un concours restreint de conception-construction avec maintenance de l'établissement pendant 15 ans. Ce concours était ouvert aux groupements constitués par une entreprise générale ou un groupement d'entrepreneurs, un architecte ou un groupement d'architectes et éventuellement un bureau d'études techniques.

Quatre équipes remirent leurs offres en janvier 1992 (PLI-Architecture /SAEP/ PTH-GII ; Michel Herbert/ SOBEA IDF; Loreaux-Morgades/ MIZRAHI SERETE/Montali SA) dont celle de Roger Taillibert associé à la SCGPM (Société de construction générale et de produits manufacturés) et au bureau d'étude TAAA.

Le chantier démarra sans plus tarder, dès août 1992, pour s'achever un an plus tard à la rentrée de septembre 1993. Inauguré le 5 mars 1994 par Michel Giraud, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, et par Jean-Jack Salles, Vice-président du Conseil Régional et maire des Lilas (extrait de la plaque apposée dans le hall), le lycée Paul-Robert est le seul lycée que compte cette ville.

L'architecte

Roger Taillibert est un architecte français (1926-2019) de renommée internationale qui s'est distingué par la construction de nombreux équipements sportifs, dont certains d'envergure (Parc des Princes, Complexe olympique de Montréal, piscine de Deauville...). Auteur également de nombreux établissements scolaires et notamment de CES et CET dans les années 1970, il compte à son actif à partir des années 1980 plusieurs lycées en France (Dreux, Tours, Argenton-sur-Creuse, Vauréal...) qui présentent certaines similitudes avec celui des Lilas (couleur rouge, béton, jardin intérieur). Les laboratoires de Recherche industrielle de Thomson, qu'il construit au même moment à Élanecourt, rendent également compte de l'intérêt qu'il porte à la présence d'un jardin intérieur, comme espace de convivialité et de lieu de rencontre.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle ()

Dates : 1990 (daté par source), 1994 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Roger Taillibert (architecte, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

Implantation sur la parcelle et plan

Le terrain qui est attribué au lycée, légèrement en pente, est situé non loin du centre-ville, et jouxte à ses deux extrémités une cité-jardin (Joseph Dépinay), d'une part et un château d'eau, d'autre part. La parcelle, resserrée en sa partie centrale et limitée en espaces verts, a fortement influencé le plan d'ensemble. Ce dernier est compact et traversé de part en part par un cheminement intérieur en pente douce. L'entrée des élèves, précédée d'un large parvis, a été volontairement placée côté centre-ville (rue du Château) tandis qu'à l'opposé, les logements de fonction furent regroupés dans un bâtiment à R +3 venant ainsi fermer la composition. Entre les deux se répartissent des volumes de formes et de hauteurs différentes pouvant aller du RDC (réfectoire) à R+3 (classes d'enseignement général). Désireux de marquer la présence de ce nouvel équipement dans la ville, la partie avant du bâtiment a été prolongée sur la voie publique. Une allée piétonne longe également le lycée en partie sud, permettant ainsi de relier plus rapidement l'entrée du collège à la partie est de la commune. Enfin, les espaces extérieurs, bien que peu nombreux en raison de l'emprise de la parcelle, ont été aménagés avec de nombreux arbres et complétés par un théâtre de verdure.

Les façades

Loin d'être un bâtiment linéaire, ce lycée présente des volumes variés (hall d'entrée semi-circulaire, logements de fonction inscrits dans un triangle, ailes arrondies de part et d'autre du corps central) ponctués de circulations horizontales et verticales clairement identifiables (coursives, escaliers éclairés de pavés de verre). Une unité se dégage de cet ensemble et provient d'un linéaire de façades formant « front à rue » (extrait de *l'Analyse architecturale et fonctionnelle*, Rapport de la Commission technique, 27 fév. 1992, Arch. Rég. Île-de-France, 3W101). Particulièrement visible sur sa façade sud, ce linéaire se caractérise par des fenêtres-bandeaux filant sur toute la longueur et constituées de panneaux préfabriqués en béton avec traitement mixte (désactivé et sablé) et de menuiseries en aluminium anodisé. De couleur rouge, ces dernières participent à l'unité d'ensemble mais également à accentuer la visibilité du lycée dans le paysage urbain. La façade en pointe qui a été prolongée sur l'espace public a été traitée sous la forme d'une pointe, et a été percée d'une « fenêtre » à l'intérieur de laquelle trône la sculpture réalisée dans le cadre du 1% artistique.

Mode constructif

Les trames générales de 4, 35 m x 9 m sont constituées d'une ossature poteaux/poutres afin d'offrir un maximum de flexibilité dans le sens transversal de distribution des locaux. Les façades et pignons sont formés d'éléments en béton préfabriqué à panneaux non porteurs mis en place par fixation sur ossature poteaux/poutres/planchers. À l'exception du patio qui est couvert d'une charpente en bois lamellé-collé supportant des lanterneaux géométriques à double paroi diffusant largement la lumière naturelle, les autres volumes sont couvertes d'une toiture-terrasse par plancher béton.

Espaces intérieurs

Bâtiment longiligne, ce lycée est organisé par espaces successifs ayant leurs propres caractéristiques. Le premier, le hall sur une double hauteur et largement éclairé de lumière naturelle, offre dans une certaine mesure un aperçu du vaste atrium situé un peu plus loin. Placé sur la partie la plus large de la parcelle, l'atrium, cœur du lycée et véritable surprise, joue un rôle majeur dans cet établissement. Entre les deux, se trouve l'amphithéâtre, espace fermé mais accessible sans perturber le fonctionnement du lycée et au-dessus de lui, le CDI au contraire largement vitré, domine l'atrium vers lequel il est tourné et l'anime de ses pans vitrés en redans. Point névralgique du lycée, l'atrium est à la fois jardin et place, lieu de convergence et de rencontre. R. Taillibert a pour cela utilisé la déclivité du terrain, en proposant de larges emmarchements partant du hall supérieur (ouest) vers le rez-de-jardin (est). Autour de cet atrium, sont organisées les salles de détente (nord), le restaurant (sud) et le CDI (est) tandis que deux escaliers donnent accès aux étages supérieurs et notamment aux coursives qui desservent les salles de classe. Il propose ici un projet « conçu à partir du principe hôtelier éclaté sur un hall/atrium, où, après chaque cours, les élèves peuvent se retrouver dans les galeries avec vue panoramique sur l'ensemble du hall » (extrait *note de présentation*, 24 avril 1992, p. 3). La lumière naturelle, abondante à l'intérieur, comme pour pallier le peu d'espaces extérieurs, est diffusée par de multiples sources et dispositifs : pavés de verre, lanterneaux, cours anglaises. Comme à l'extérieur, on retrouve à l'intérieur ce même emploi de la couleur rouge, utilisé sur les huisseries métalliques, les vantaux ou encore sur les garde-corps.

Dispensant un enseignement polyvalent, les classes ont été organisées par pôle. D'une part, celui de l'enseignement professionnel et tertiaire placé à l'avant du bâtiment au-dessus de l'administration, d'autre part, l'enseignement général, regroupé principalement autour de l'atrium. Cette distinction, si elle répondait à une logique fonctionnelle, pose aujourd'hui des questions, car elle contribue à opposer les deux filières et ne favorise pas la mixité entre les élèves.

Décor au titre du 1% artistique :

La volonté de rendre visible l'entrée du lycée vers la ville s'est traduite par l'installation d'une sculpture en acier de près de 10 m de haut à la pointe du bâtiment dans une haute fenêtre aménagée à cet effet. Visible sous plusieurs angles, elle représente une flamme traversant le toit et qui « rassemblera tous les caractères de l'humanisme universel » (commission du 18 mars 1993, Archives Régionales, 957W26). Elle a été réalisée par le sculpteur Grand Prix de Rome Albert Féraud

(1921-2008), qui au moment du concours sur ce lycée, vient tout juste d'être élu membre de l'Académie des Beaux-Arts (section sculpture). Il rejoint ainsi R. Taillibert, qui en est membre depuis 1983, en section architecture. Cette sculpture est représentative de l'intérêt que porte cet artiste pour le fer soudé, l'acier inoxydable mais aussi pour les matériaux de récupération dont il est une des figures marquantes de cette période aux côtés de César et de Guino. À partir des années 1960, son œuvre évolue vers une plus grande abstraction, ce dont témoignent ses monuments sculptures en plein-air, comme la sculpture *Signal* (1965) pour le centre commercial d'Empalot à Toulouse ou celle *sans titre* (1968) pour la Faculté de Lettres de Nice. La sculpture qu'il conçoit pour le lycée Paul-Robert est représentative de cette évolution mais aussi de ses recherches sur "la projection, dans l'espace à trois dimensions, de lignes, courbes, volutes et arabesques"... D'après les documents d'archives, cette sculpture, immobile aujourd'hui, avait été conçue pour être animée d'un mouvement rotatif lent. Éclairée, elle devait créer un effet qui se voulait en totale opposition avec le cadre architectural.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé ;

Matériau(x) de couverture : béton en couverture, verre en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés

Couvrements :

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Décor

Techniques : sculpture

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de la région (Propriété du Conseil régional d'Île-de-France.)

Présentation

Comme une cité-jardin ? : le lycée Paul-Robert des Lilas

Annexe 1

SOURCES

Archives :

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis : 2220W20 (Commission de sécurité), 2220W55 (Courrier, consultations, contrôle technique), 2220W58 (permis de construire, procès-verbaux, négociations, avenants) réunions, 2220W76 à 85 (construction, plans béton exécution, plans, façades), 2220 W81 à 85 (Plans béton, plans DOE architecte, exécution), 2220 86 à 90 (DOE électricité, couverture, ascenseur, chauffage)

Archives régionales d'Île-de-France : 770W17 (courrier 91-92), 957W26 (1%), 3W101 (jury et commission technique)

Bibliographie :

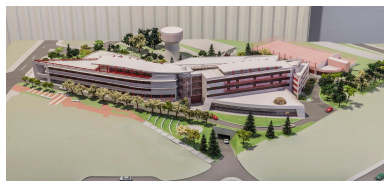
- « Le lycée Paul Robert - Les Lilas », *Formes et structures*, 2e trimestre 1994, pp.32-36.

- « Thomson C.S.F. Laboratoires industries », *Formes et structures*, 1^{er} trimestre 1994, pp.80 -90.

Site internet :

www.academiedesbeauxarts

Illustrations



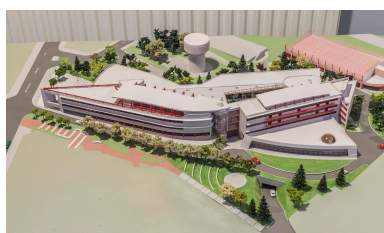
Maquette du lycée Paul-Robert
(conservée et exposée sur place,
dans le hall de l'établissement).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300440NUC4A



Maquette du lycée Paul-Robert
(conservée et exposée sur place,
dans le hall de l'établissement).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300441NUC4A



Maquette du lycée Paul-Robert
(conservée et exposée sur place,
dans le hall de l'établissement).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300442NUC4A



Maquette du lycée Paul-Robert
(conservée et exposée sur place,
dans le hall de l'établissement).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300443NUC4A



Maquette du lycée Paul-Robert
(conservée et exposée sur place,
dans le hall de l'établissement).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300444NUC4A



L'entrée du lycée Paul-Robert, avec
au fond le château d'eau et à gauche,
la tour hertzienne de Romainville.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300445NUC4A



Vue sur l'entrée du lycée, avec
la façade traitée en pointe.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300446NUC4A



Vue sur l'entrée du lycée, avec
la façade traitée en pointe et
la sculpture d'Albert Féraud
intégrée dans une fenêtre haute.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300447NUC4A



Le lycée, vue d'ensemble
depuis le sud. Au premier
plan, à droite, le réfectoire.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300451NUC4A



L'unité qui se dégage du lycée provient d'un "linéaire" de façade "formant front à rue", avec des fenêtres-bandeaux filant sur toute la longueur et des menuiseries en aluminium anodisé rouge.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20199300455NUC4A



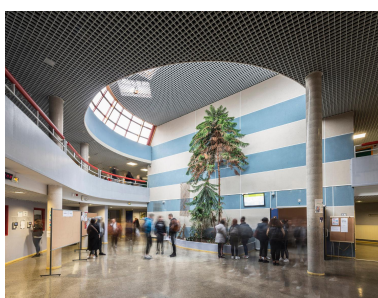
Les espaces extérieurs du lycée, malgré l'exiguïté de la parcelle, ont été soignés, avec l'aménagement d'un théâtre de verdure.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20199300456NUC4A



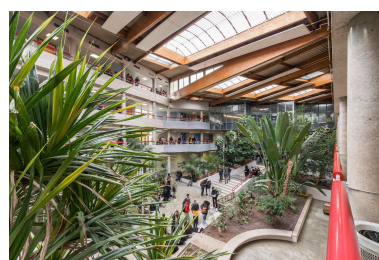
Vue générale sur le réfectoire.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20199300457NUC4A



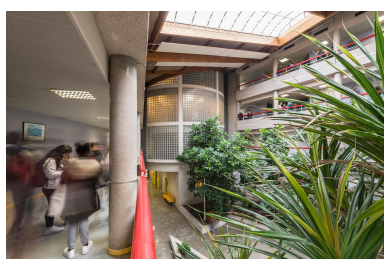
Le réfectoire et à l'arrière-plan, la cité-jardin Joseph-Dépinay.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20199300458NUC4A



Le hall d'entrée du lycée.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20199300461NUC4A



Vue générale de l'atrium, situé au cœur du lycée. Il procure un effet de surprise par sa végétalisation et la dilatation de l'espace qu'il introduit.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20199300462NUC4A



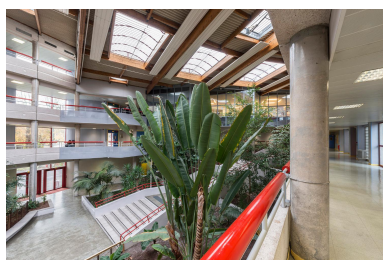
L'atrium et les coursives.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20199300463NUC4A



Vue générale de l'atrium, point nodal de l'établissement.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20199300467NUC4A



L'atrium et ses coursives, qui offrent un point de vue panoramique sur ce cœur du lycée.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20199300468NUC4A



L'atrium et la charpente en bois lamellé-collé qui le coiffe.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300469NUC4A



L'atrium. La charpente en bois lamellé-collé qui le recouvre supporte des lanterneaux géométriques qui diffusent une douce lumière naturelle.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300470NUC4A



L'atrium constitue un véritable lieu de rencontre et de convivialité au cœur du lycée, faisant à la fois office de forum, de jardin et même de cour, puisque l'établissement possède très peu d'espaces extérieurs, en raison d'une parcelle exiguë.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300472NUC4A



L'atrium, vue générale en direction de l'entrée du lycée. On distingue les façades vitrées du CDI, en surplomb.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300475NUC4A



L'atrium et ses lanterneaux.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300479NUC4A



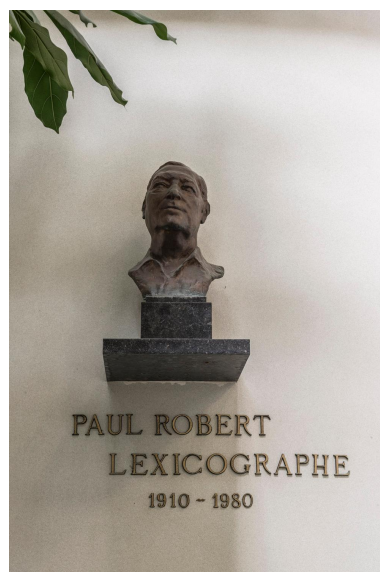
L'atrium. La lumière naturelle, abondante à l'intérieur, comme pour pallier le peu d'espaces extérieurs, est diffusée par de multiples sources et dispositifs : pavés de verre, lanterneaux, cours anglaises.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300482NUC4A



L'atrium, vue en direction du hall de l'établissement et du CDI.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300487NUC4A

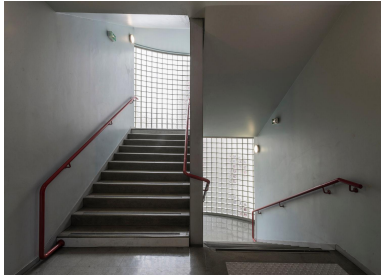


Détail d'une ouverture en losange éclairant le réfectoire.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300489NUC4A



Au fond de l'atrium se trouve un buste en bronze du lexicographe Paul Robert, qui a donné son nom au lycée et au célèbre

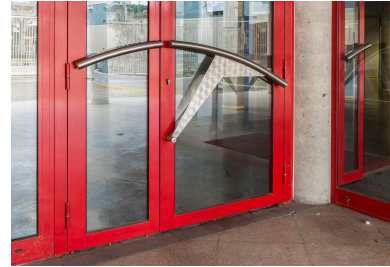
dictionnaire qui porte son
patronyme. Il n'est ni signé ni daté.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300490NUC4A



Les circulations verticales sont
généreusement proportionnées
et éclairées par des cages
d'escaliers en pavés de verre.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300491NUC4A



Depuis le toit de l'établissement,
vue sur les lanterneaux qui
éclairent l'atrium. Au fond, le
château d'eau mitoyen du lycée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300499NUC4A



Détail des menuiseries en
aluminium anodisé rouge. La
courbe de la poignée de porte est
un clin d'œil au plan du lycée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300450NUC4A



La cité-jardin mitoyenne du
lycée, vue depuis ses toits.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300507NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens issus de la décentralisation, 1986-années 2000 (IA00141478)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier , Hélène Caroux

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Maquette du lycée Paul-Robert (conservée et exposée sur place, dans le hall de l'établissement).

IVR11_20199300440NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maquette du lycée Paul-Robert (conservée et exposée sur place, dans le hall de l'établissement).

IVR11_20199300441NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maquette du lycée Paul-Robert (conservée et exposée sur place, dans le hall de l'établissement).

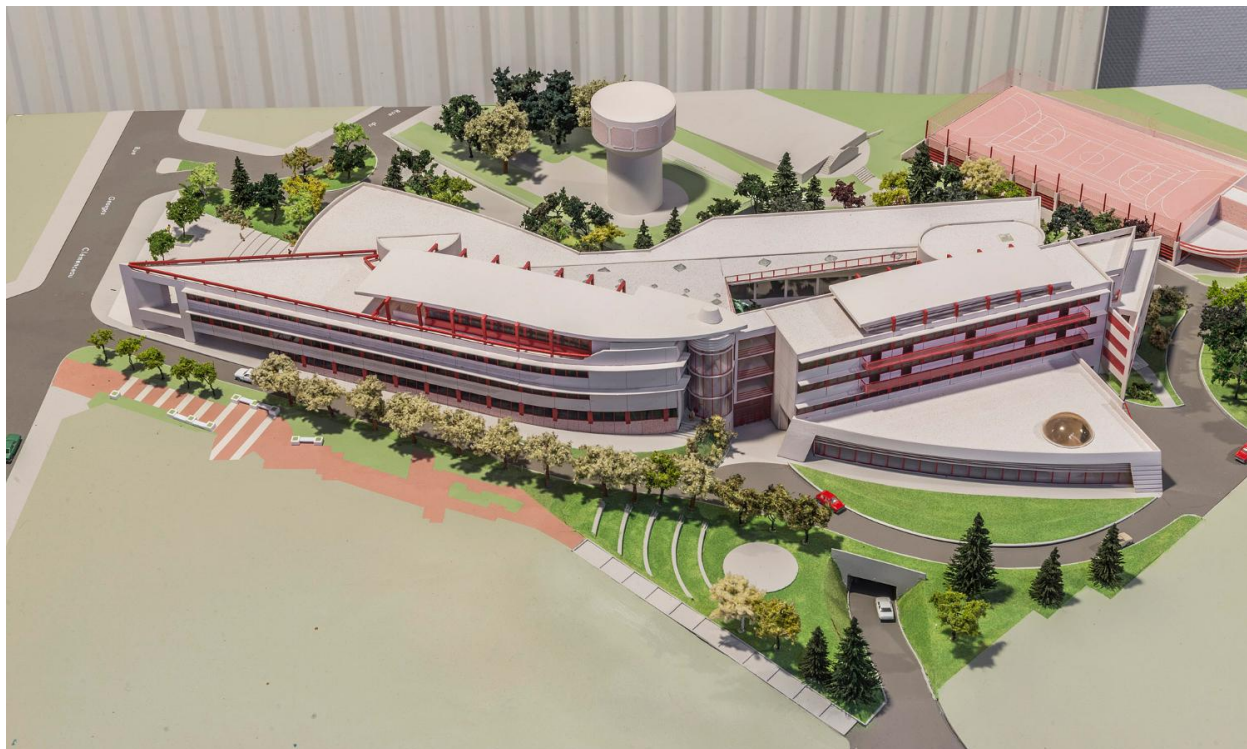
IVR11_20199300442NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maquette du lycée Paul-Robert (conservée et exposée sur place, dans le hall de l'établissement).

IVR11_20199300443NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maquette du lycée Paul-Robert (conservée et exposée sur place, dans le hall de l'établissement).

IVR11_20199300444NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée Paul-Robert, avec au fond le château d'eau et à gauche, la tour hertzienne de Romainville.

IVR11_20199300445NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue sur l'entrée du lycée, avec la façade traitée en pointe.

IVR11_20199300446NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue sur l'entrée du lycée, avec la façade traitée en pointe et la sculpture d'Albert Féraud intégrée dans une fenêtre haute.

IVR11_20199300447NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée, vue d'ensemble depuis le sud. Au premier plan, à droite, le réfectoire.

IVR11_20199300451NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'unité qui se dégage du lycée provient d'un "linéaire" de façade "formant front à rue", avec des fenêtres-bandeaux filant sur toute la longueur et des menuiseries en aluminium anodisé rouge.

IVR11_20199300455NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les espaces extérieurs du lycée, malgré l'exiguïté de la parcelle, ont été soignés, avec l'aménagement d'un théâtre de verdure.

IVR11_20199300456NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale sur le réfectoire.

IVR11_20199300457NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le réfectoire et à l'arrière-plan, la cité-jardin Joseph-Dépinay.

IVR11_20199300458NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le hall d'entrée du lycée.

IVR11_20199300461NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'atrium, situé au cœur du lycée. Il procure un effet de surprise par sa végétalisation et la dilatation de l'espace qu'il introduit.

IVR11_20199300462NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium et les coursives.

IVR11_20199300463NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'atrium, point nodal de l'établissement.

IVR11_20199300467NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium et ses coursives, qui offrent un point de vue panoramique sur ce cœur du lycée.

IVR11_20199300468NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium et la charpente en bois lamellé-collé qui le coiffe.

IVR11_20199300469NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium. La charpente en bois lamellé-collé qui le recouvre supporte des lanterneaux géométriques qui diffusent une douce lumière naturelle.

IVR11_20199300470NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



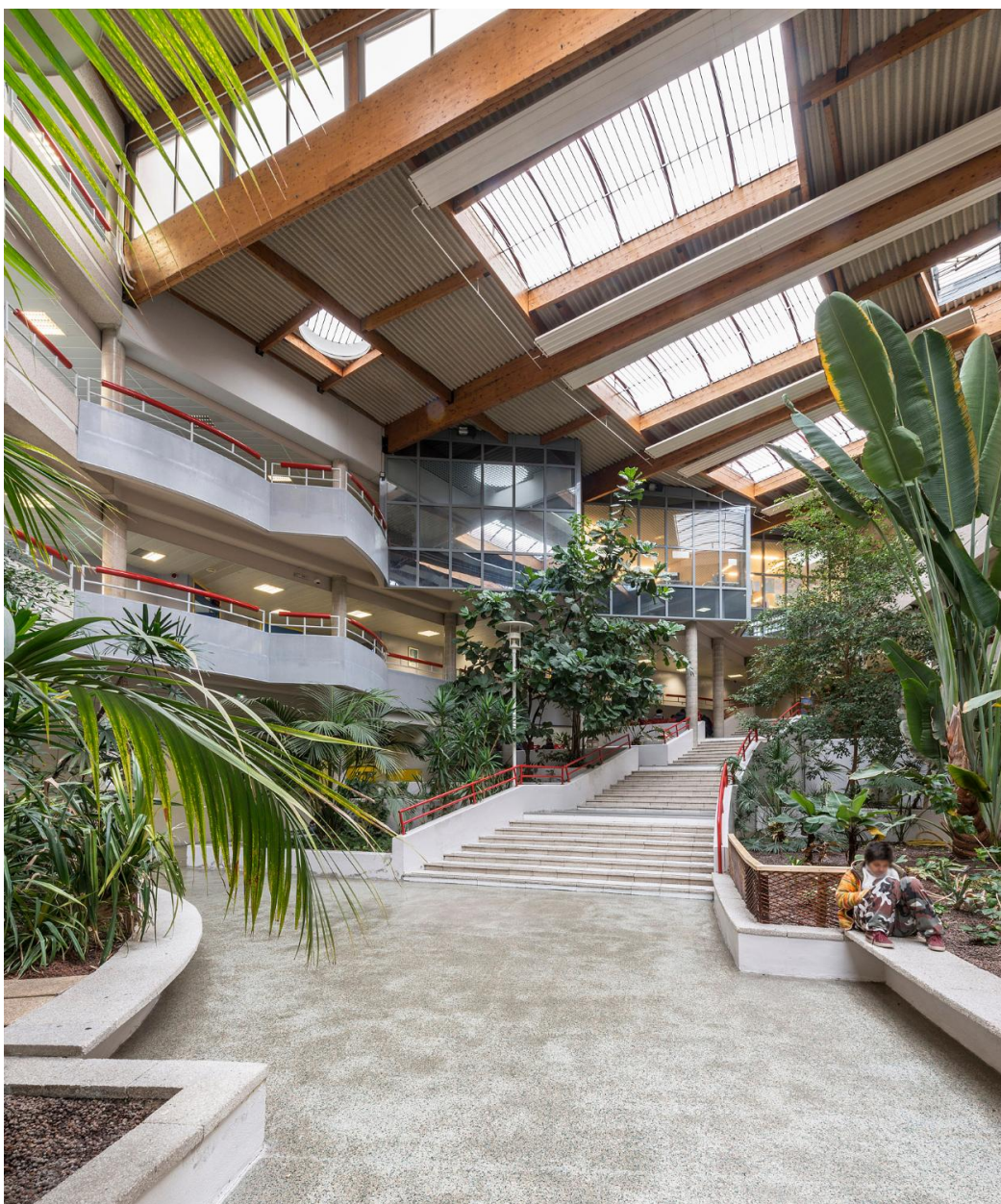
L'atrium constitue un véritable lieu de rencontre et de convivialité au cœur du lycée, faisant à la fois office de forum, de jardin et même de cour, puisque l'établissement possède très peu d'espaces extérieurs, en raison d'une parcelle exiguë.

IVR11_20199300472NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium, vue générale en direction de l'entrée du lycée. On distingue les façades vitrées du CDI, en surplomb.

IVR11_20199300475NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium et ses lanterneaux.

IVR11_20199300479NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium. La lumière naturelle, abondante à l'intérieur, comme pour pallier le peu d'espaces extérieurs, est diffusée par de multiples sources et dispositifs : pavés de verre, lanterneaux, cours anglaises.

IVR11_20199300482NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium, vue en direction du hall de l'établissement et du CDI.

IVR11_20199300487NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une ouverture en losange éclairant le réfectoire.

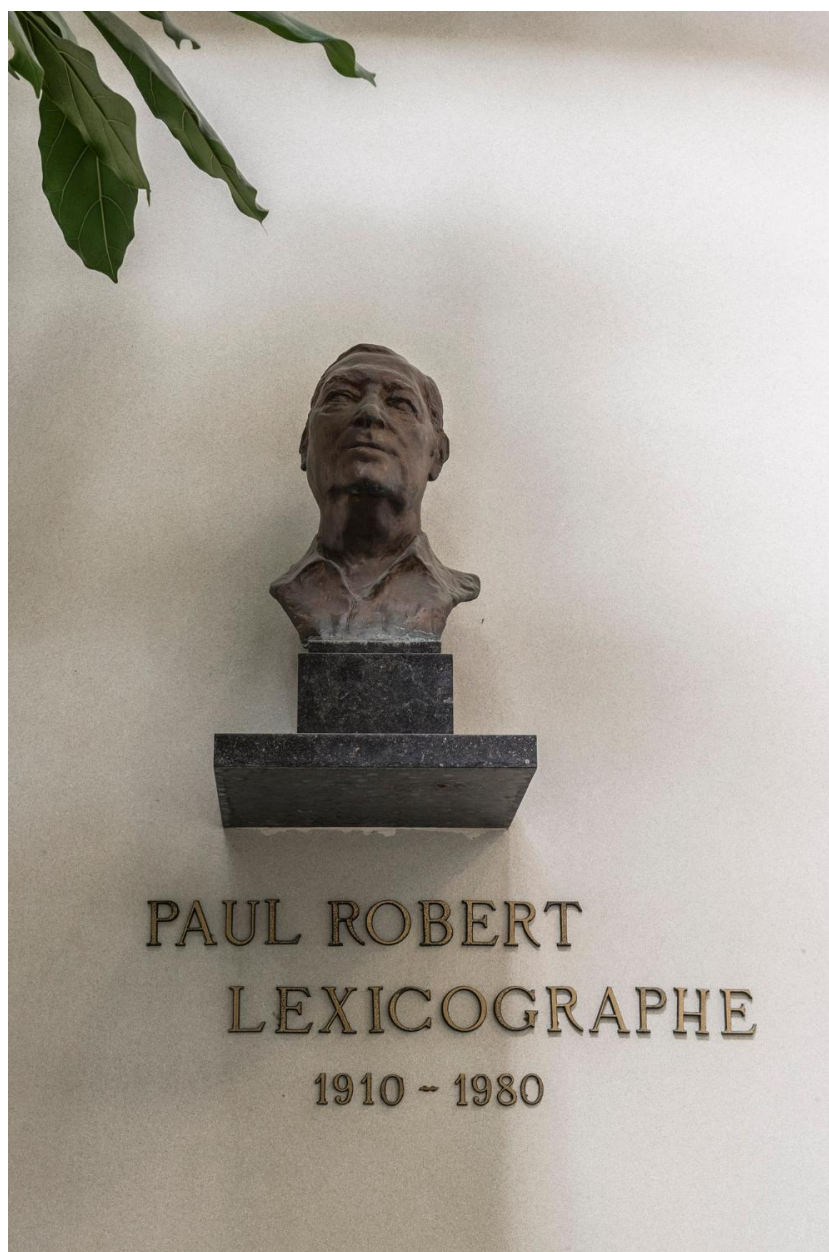
IVR11_20199300489NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Au fond de l'atrium se trouve un buste en bronze du lexicographe Paul Robert, qui a donné son nom au lycée et au célèbre dictionnaire qui porte son patronyme. Il n'est ni signé ni daté.

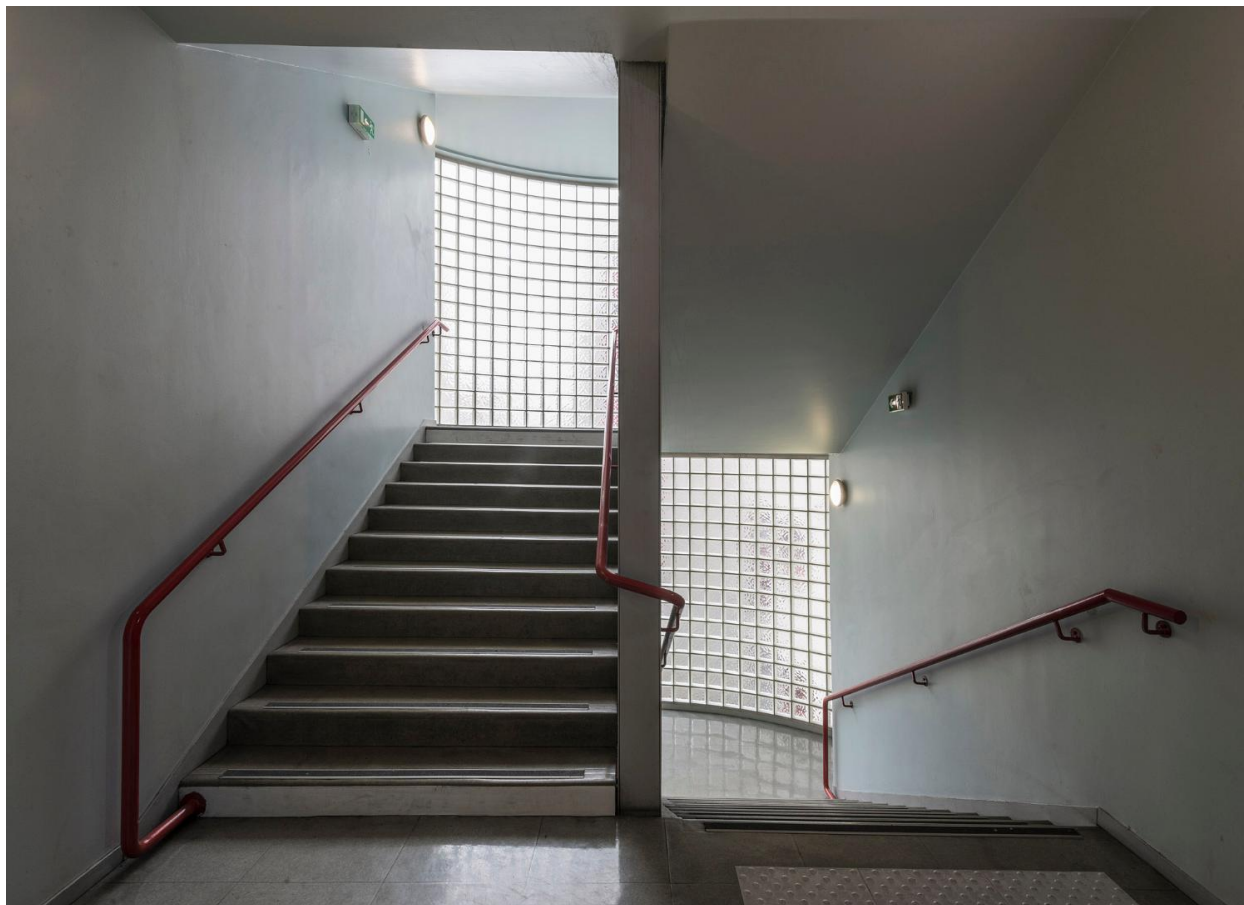
IVR11_20199300490NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations verticales sont généreusement proportionnées et éclairées par des cages d'escaliers en pavés de verre.

IVR11_20199300491NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Depuis le toit de l'établissement, vue sur les lanterneaux qui éclairent l'atrium. Au fond, le château d'eau mitoyen du lycée.

IVR11_20199300499NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des menuiseries en aluminium anodisé rouge. La courbe de la poignée de porte est un clin d'œil au plan du lycée.

IVR11_20199300450NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La cité-jardin mitoyenne du lycée, vue depuis ses toits.

IVR11_20199300507NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation